

Contribution collective SRESRI 2022-2028

Les auteurs de cette note souhaitent contribuer à l'orientation du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au service de la réduction des inégalités, du bien-être territorial et de la transformation économique, sociale et environnementale de notre territoire. A travers 25 propositions concrètes, cette note décline dans les grandes lignes l'intérêt réciproque à considérer l'ESS comme partenaire de la politique de l'ESRI et comme acteur de l'innovation sociale aux côtés de la recherche et de la formation.



Avec la contribution de :

Axe n°1 : Favoriser l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur - Élever le niveau de qualification par une orientation adaptée et une sécurisation des parcours

La région Hauts-de-France est marquée par une part de non diplômés importante, des difficultés économiques et un faible niveau de vie. Les difficultés économiques et sociales et les enjeux en matière de mobilité représentent des freins importants à l'accès aux études supérieures, à leur poursuite et la réussite des cursus.

Axe n°2 : Adapter les formations et faciliter l'insertion en lien avec le monde socio-économique - Accompagner la transformation des métiers et des activités - Poursuivre la professionnalisation et l'innovation en formation – Faciliter l'insertion

Face aux transformations sociétales et aux grands enjeux environnementaux, le monde socio-économique a une responsabilité importante à prendre. Les transitions sociales, environnementales et économiques impliquent de former les générations à venir aux nouveaux métiers et d'accompagner les reconversions par une offre de formation tout au long de la vie satisfaisante et attractive. Les initiatives citoyennes et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) interrogent le sens de ce qu'ils réalisent, orientent leur production vers des activités d'utilité sociale et territoriale, répondent à des besoins écologiques et sociaux et appuient leur fonctionnement sur des principes démocratiques. Ces lieux constituent des lieux de formation riches pour les étudiant.e.s, contribuant à leur employabilité.

L'ESS en Hauts-de-France représente 200 000 salariés et 16 000 entreprises, soit 2 fois le secteur de l'artisanat et 3 fois le secteur automobile en termes d'emplois. L'emploi en ESS revêt la particularité d'être non délocalisable, d'utilité sociale et de couvrir tous les territoires. Le secteur associatif en est le plus gros employeur, on dénombre en 2020 près de 97 600 associations actives sur la Région, dont 10 155 sont employeuses de 197 569 personnes dont 145 608 à temps plein. Le secteur associatif représente donc à lui seul 10,5% de l'emploi en région, qui sont autant de débouchés professionnels potentiels pour les étudiant.e.s [1].

Par ailleurs, l'étude Ipsos s'intéresse également à l'image que se font étudiant.e.s et alumni de l'économie sociale et solidaire (ESS)[2]. Les réponses obtenues montrent que si le secteur est attractif, il est encore méconnu de la population étudiante. Plus de 80% des étudiant.e.s ont déjà entendu parler d'ESS, mais plus d'un.e sur deux «ne voit que vaguement ce dont il s'agit». Cette méconnaissance est d'ailleurs «le principal frein», selon les étudiant.e.s, pour s'engager dans ce secteur.

[1] Source : <https://www.orva.fr/sortie-du-panorama-associatif-des-hauts-de-france-2020/>

[2] <https://www.ipsos.com/fr-fr/quest-ce-que-les-jeunes-des-grandes-ecoles-attendent-de-leur-emploi>



Nos propositions

1. Favoriser l'alternance en soutenant financièrement les contrats d'apprentissage et de professionnalisation dans les associations.
2. Augmenter le nombre de places en BTS et Licence pro pour les bacheliers de LP.
3. Renforcer le partenariat entre l'ESR et la société civile dans les instances de gouvernance en (1) incluant les acteurs de l'ESS et associatifs dans les concertations autour du SRESRI et dans la politique publique de l'ESRI et (2) soutenant l'intégration des acteurs de l'ESS et associations au sein des conseils d'administration des universités régionales.
4. Développer une plateforme unique de mise en relation entre entreprises et alternants ou stagiaires.
5. Territorialiser nos formations en favorisant leur ouverture aux acteurs : dans la construction des maquettes de formation et dans la promotion du pluralisme (en particulier en économie) et de la complémentarité de tous les savoirs (académiques et expérientiels).

Axe n° 3 : Assurer la qualité des conditions de vie et d'étude - Favoriser le développement personnel et l'engagement étudiant - Assurer la qualité de la vie étudiante dans les campus

La précarisation croissante des étudiant.e.s représente un enjeu majeur et s'est accentuée pendant la crise sanitaire. Ce contexte particulier a montré la place importante des associations dans le soutien matériel et psychologique des étudiant.e.s et dans le maintien du lien social. Elle confirme dans un même temps, l'intérêt de la démarche portée par l'université de développer des parcours de formation autour de l'engagement pour faire l'expérience de la participation à la société.



Nos propositions

- 6.** Renforcer les liens entre les associations étudiantes et le tissu associatif régional pour contribuer à leur pérennité, leur vitalité et leur ancrage territorial.
- 7.** Renforcer les coopérations entre les acteurs universitaires et les services en charge des questions de développement durable, de citoyenneté, pour notamment, et contribuer à valoriser l'engagement des étudiant.e.s, coopérer pour répondre aux enjeux de précarité.
- 8.** Contribuer au financement des associations étudiantes et faciliter les démarches administratives pour les associations étudiantes et épiceries solidaires.
- 9.** Faire connaître et généraliser les badges de compétences dans l'insertion professionnelle des étudiant.e.s.

Axe n° 4 : Renforcer le lien entre science et société – favoriser la diffusion des connaissances et encourager les parcours scientifiques

A l'heure d'une véritable prise de conscience sur la nécessité d'ouvrir le monde de la recherche et l'université sur la société civile, nous constatons que de nombreuses initiatives prises par les acteurs et universités émergent et doivent être soutenues. Les notions de « continuum sciences-société » et « Science ouverte » reposent à la fois sur la « diffusion vers » (médiation scientifique) et sur la coopération « avec, pour et par » la société (co-production des savoirs). L'émergence de financements à l'échelle nationale de « Sciences avec et pour la société »[1] s'inscrit dans cette logique : produire les moyens de la co-recherche. Cependant, la route est encore longue pour que les inégalités (de genre, de milieu social, etc.) ne soient pas des entraves aux parcours des individus.



Nos propositions

- 10.** Construire collectivement des feuilles de route « sciences-sociétés », suivant la préconisation du Conseil scientifique sur CNRS, en coopération avec les acteurs de l'ESS ?
- 11.** Co-financer les postes CIFRE en association pour compenser l'inéligibilité des associations au crédit d'impôt recherche qui complète le financement de l'ANRT.
- 12.** Soutenir le développement de fonctions « Recherche & développement » dans les associations, notamment par le co-financement des lauréates du Fonjep recherche et le soutien des observatoires associatifs
- 13.** Valoriser les coopérations entre monde académique et monde associatif, à l'image de celles avec le secteur marchand.

Axe n° 5 : Renforcer les forces de recherche – accélérer les potentiels sur des priorités stratégiques (S3) – Soutenir les transitions (REV3)

Rev3, la troisième révolution industrielle intègre, dans sa vocation, une dynamique collective rassemblant élus, entreprises et les citoyens. Ces derniers, s'ils sont souvent appelés de leurs vœux dans la participation aux projets, sont rarement associés en tant que tel, et leur mobilisation reste une gageure. Ces citoyens (notamment les plus précarisés) constituent cependant une ressource incontournable et largement sous-utilisée. Ces possibilités ne sont pas envisagées par le marché, notamment parce l'équilibre économique n'y est pas : prendre en compte les possibilités des personnes ne répond pas d'un objectif de rentabilité, mais une valorisation d'un capital (humain, culturel, etc.).



Nos propositions

- 14.** Promouvoir les démarches inclusives visant à encourager les parcours scientifiques (diversité des profils, des parcours, lutte contre les discriminations).
- 15.** Soutenir les dispositifs de recherche qui visent le « faire avec » plutôt que « sur » les acteurs, en impliquant les citoyen.ne.s dès la formulation des questions de recherche, par le soutien de démarches de structuration de collectifs de recherche et par la mise en place de financements accessible aux associations.

Axe n° 6 : Amplifier les dynamiques d'innovation – collaboration laboratoires- entreprises – valorisation de la recherche

L'innovation n'est pas qu'une prouesse technologique associée à la compétitivité et à la rentabilité marchande mais peut aussi être sociale et démocratique. On parle aujourd'hui d'innovation élargie, incluant de nouveaux processus de production et de nouveaux objectifs. La recherche partenariale se limite en grande majorité à des partenariats entre recherche et entreprises privées lucratives. Ces coopérations peuvent être complétées par la valorisation d'autres interactions entre recherche et société (notamment avec le monde associatif) pour favoriser l'émergence d'objets nouveaux, en lien direct avec les besoins du territoire. En outre, nous relevons un besoin d'innovation ascendante : les citoyens sont rarement impliqués dans le développement et l'application.



Nos propositions

- 16.** Mettre en place des mécanismes de financement innovants de la recherche qui intègrent des enjeux de participation citoyenne, en ouvrant les dispositifs aux associations.
- 17.** Soutenir le financement de recherches sur ce qui compte et qui ne se compte pas : le lien social, le non monétaire, le bien commun, les territoires solidaires, la transition.
- 18.** Mettre en place un dispositif d'évaluation des financements de l'argent public qui intègre les chercheurs et ceux qui sont évalués.

Axe 7 : Affirmer des pôles de formation et de recherche d'excellence connectés aux écosystèmes territoriaux

En Hauts-de-France, de nombreux chercheurs de toutes disciplines travaillent d'ores et déjà avec des collectifs, associations, entreprises sociales, collectivités autour de recherches situées et engagées. Dans une région marquée par les crises (industrielles, économiques, sociales), une multitude d'acteurs sont investis pour infléchir des trajectoires territoriales, arguant que de nombreux défis, ne sont en aucun cas une responsabilité individuelle mais nécessitent des réponses collectives, pluridisciplinaires, partenariales et avec les territoires. Ces partenariats repositionnent la science "avec et pour" la société.



Nos propositions

19. Soutenir les recherches partenariales co-construites pour inventer des réponses (ni punitives, ni culpabilisantes) aux enjeux de la transition écologique et sociale, de la soutenabilité des territoires et impliquer la société civile, en développant des méthodes et des processus utiles et transférables.

20. Visibiliser les coopérations existantes entre société civile et universités et appuyer financièrement et durablement les interfaces science / société afin de favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire, et y associer des recherches scientifiques engagées.

Atelier n° 8 : Renforcer l'attractivité de l'ESR régional et la mobilité internationale – Asseoir le rayonnement international

De même que sur le territoire national, on constate, au niveau européen en particulier, un manque de pluralité des identités et des logiques socio-économiques promues. L'économie sociale et solidaire y est sous-représentée, et les liens aux territoires souvent tenues. Notre région, par sa position transfrontalière et ses nombreux Hubs, peut renforcer son attractivité à l'échelle nationale et internationale.



Nos propositions

- 21.** Communiquer clairement et systématiquement dès le secondaire sur les études et les financements en direction des élèves, des conseillers d'orientation et enseignants.
- 22.** Favoriser l'accueil d'étudiant.e.s étranger.e.s en développant la communication sur les formations universitaires régionales.
- 23.** Faciliter l'accès aux fonds européens grâce à un travail de médiation pour rendre accessibles ces opportunités aux acteurs et chercheurs régionaux.
- 24.** Soutenir un poste de référent à l'ESR Europe/International dans une des structures pour assurer et animer la communication auprès des réseaux.
- 25.** Renforcer les liens avec les pays limitrophes entre universités et associations étudiantes régionales avec les pays limitrophes.

Structures signataires

Le Mouvement Associatif Hauts-de-France

Objet et lien avec la tribune : LMA HdF fédère une grande partie des 82 000 associations actives en Hauts-de-France. Son rôle est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative et d'être le porte-voix de la dynamique associative en Hauts-de-France. Depuis 2018, LMA Hdf s'est doté d'une mission de Recherche et Développement visant à renforcer les liens de coopération entre mondes associatif et académique.

ChairESS Hauts-de-France

Objet et lien avec la tribune : La ChairESS encourage et valorise les travaux, pratiques, recherches et formations liés à l'économie sociale et solidaire. Enracinée dans une histoire longue d'enseignement et de recherche, depuis sa création en 2014, elle réunit chercheurs, acteurs publics et privés, autour d'une même conviction : la mise en commun et la coopération sont des éléments essentiels pour produire des connaissances et transformer durablement la société et les territoires. Notre projet

Observatoire Régional de la Vie Associative

Objet et lien avec la tribune : Depuis 2014, l'ORVA permet aux acteurs associatifs et institutionnels d'accéder à une connaissance plus fine du paysage associatif régional. Par la production de données et d'analyses accessibles au plus grand nombre, il se donne pour mission de fournir des clefs de compréhension aux acteurs pour développer des actions en faveur des associations. L'ORVA a également pour ambition de permettre le croisement des regards entre têtes de réseaux sectoriels et territoriaux, associations, chercheurs, partenaires privés et publics.

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)

Objet et lien avec la tribune : La CRESS Hauts-de-France rassemble les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les sociétés commerciales de l'ESS. Sa mission est d'assurer la représentation, la défense, la promotion, le développement et l'observation de l'ESS en région (Article 4, loi du 31 juillet 2014). Elle permet aussi aux acteurs publics d'appréhender les enjeux de l'ESS, afin de mieux les intégrer dans leur stratégie de développement local.

La question de la formation, de la montée en compétence, de la validation des acquis est un sujet majeur. Notre livre blanc publié en 2018 avait identifié le besoin des acteurs en poste et des personnes en reconversion de se former aux métiers de l'ESS. Depuis le 15 juin 2021, la CRESS HDF et Sciences po Lille proposent une formation de 9 mois à la gestion des organisations de l'ESS. Inauguré par le Ministre Benoit Hamon et Antoine Détourné, cette formation certifiante, a pour but de former les futur.e.s dirigeant.e.s. ESS de demain.

Structures signataires

Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education populaire (CRAJEP)

Objet et lien avec la tribune : Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire des Hauts de France est la coordination associative régionale qui promeut, représente et anime le réseau des 34 Mouvements adhérents de Jeunesse et d'Education Populaire. Il accompagne également la structuration des initiatives innovantes et des expérimentations en faveur des Jeunes et de l'Education Populaire sur le territoire, dans une dynamique de développement et d'essaimage. Enfin, il assure sur ces questions, une fonction de veille, d'observation et de recherche, au service de ses associations adhérentes, et plus largement des acteurs éducatifs et des institutions des Hauts de France.

Groupement des associations lilloises étudiantes (GALILLE)

Objet et lien avec la tribune : Le Groupement des Associations LILLoises Etudiantes est une fédération étudiante regroupant 12 associations, et créée en novembre 2020 dans un contexte de crise économique, sociale, écologique et sanitaire qui a cruellement impacté les étudiant.e.s. Le manque de représentation de notre communauté et l'augmentation de la précarité sur le territoire lillois, ont amené les bénévoles de notre réseau à se rassembler autour de projets solidaires comme les distributions alimentaires et ainsi à se fédérer pour défendre au mieux la jeunesse.

Fédération des Associations étudiantes Picardes (FAEP)

Objet et lien avec la tribune : Première organisation représentative étudiante du territoire picard, la FAEP est un large réseau d'associations étudiantes universitaires et non universitaires. Nous avons 2 grandes missions : la représentation et le projet.

La représentation se fait à travers nos élus étudiants dans les différents conseils académiques et au CROUS. Côté projets, nous avons l'AGORAé, épicerie sociale étudiante, ou encore nous organisons un festival de musique étudiants : le FAEPstival.

Union Régionale des organismes de formation Economie sociale Education Permanente (AROFESep)

Objet et lien avec la tribune : L'AROFESep s'engage à travers sa charte d'éducation permanente Hauts-de-France (<https://www.arofesep.fr/>) et ses adhérents à participer à l'autonomie citoyenne des habitants dans les territoires. Cet engagement quotidien est complété par une synergie entre les réseaux qui portent les valeurs d'éducation populaire et permanente voire de la formation tout au long de la vie. Cette posture nous oblige à l'innovation sociale en lien avec les laboratoires de recherche.

Structures signataires

Réseau associatif d'Education populaire (AAE 62)

Objet et lien avec la tribune : Réseau associatif d'Education Populaire dans le Pas-de-Calais, l'AAE 62 se veut une "boîte à outils" pour accompagner les projets des jeunes et les responsables d'associations. Intervenant depuis de nombreuses années à l'Université d'Artois, dans le cadre de formations à la gestion associative, nous mesurons tout l'intérêt à renforcer les liens entre les associations étudiantes et le tissu associatif local. Cela permet de rompre l'isolement parfois existant dans les associations étudiantes, de favoriser les réseaux tout en contribuant au difficile renouvellement des cadres associatifs. Travaillant régulièrement avec le laboratoire pluridisciplinaire en sciences humaines SHERPA, notamment dans le cadre d'une étude sur la place des jeunes dans les associations et une autre sur l'état de l'Education Populaire dans le Pas-de-Calais, nous souscrivons également à cette idée de renforcement des coopérations entre le monde académique et le monde associatif ainsi que de soutien au développement des fonctions Recherche & Développement dans les associations. Ce travail partenarial permet de comprendre la vie associative telle qu'elle est vraiment, de prendre du recul sur l'action et d'être amené à en repenser le sens pour agir différemment.

Union Régionale Interfédérale des oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (Uriopss)

Objet et lien avec la tribune : L'Uriopss Hauts de France, est une association loi de 1901, qui unit les associations et organismes privés non lucratifs des secteurs sanitaire, médico-social pour développer les solidarités. Elle s'inscrit dans un réseau composé de seize unions régionales et d'une union nationale, l'Uniopss reconnue d'utilité publique.

L'Uriopss HDF assure, à l'échelon régional, départemental et territorial une représentation transversale des acteurs privés à but non lucratif de solidarité et leur offre un lieu de réflexion et de coordination. Notre secteur, confronté à une crise des métiers de premier ordre, nécessite à la fois de disposer de professionnels formés et accompagnés de manière qualitative mais aussi de plus de liens avec le monde de la recherche afin de perpétuer sa tradition d'innovation sociale au profit des plus vulnérables

Union Régionale pour l'habitant des jeunes (Urhaj)

Objet et lien avec la tribune : Les résidences et services Habitat Jeunes, dans leur singularité, répondent à des besoins et profitent aux territoires en accueillant différents parcours de jeunesse en mobilité professionnelle ou formative. Ceux sont des équipements bénéficiant d'un rayonnement départemental, régional, national voire international.

L'Union régionale pour l'habitat des Jeunes en Hauts de France souhaite favoriser les échanges avec le monde de la recherche. Elle accueillera dès la rentrée 2022, une doctorante dans le cadre d'une CIFRE pour initier une démarche réflexive sur les pratiques des professionnels de l'action socio-éducative portées par les associations animées par des valeurs d'Éducation populaire de notre réseau.

Structures signataires

Extracité

Objet et lien avec la tribune : ExtraCité est une SCOP de conseil de 16 salariés qui accompagne, conseil et soutient les projets d'économie sociale et solidaire ainsi que les collectivités engagées dans des démarches d'économie sociale et solidaire.

Sociotopie

Objet et lien avec la tribune : Sociotopie est un atelier de Sciences Humaines et Sociales appliquées basé à Lille dans les Hauts-de-France, sous forme SCOP. Depuis ce noyau coopératif, l'atelier exerce une activité de recherche appliquée, avec pour vocation de tisser des liens entre recherche fondamentale, institutions et société, dans un horizon de transformation sociale grâce à une meilleure compréhension des individus, de leurs usages et de leurs caractéristiques socio-culturelles.

CoHose

Objet et lien avec la tribune : coHose crée les interactions nécessaires pour se relier les uns aux autres, garanti un espace bienveillant de réflexion, réunit les conditions favorables à l'engagement et à la coopération, propose de s'appuyer sur chaque partie prenante, tant dans l'opérationnalité, que dans les prises de décisions, et accompagne la conduite du changement pour renforcer les capacités individuelles et collectives de résilience. Depuis sa création en 2020, l'entreprise associe des étudiants, enseignants, et des membres de la direction de l'ULCO aux dynamiques locales et internationales. coHose intervient également aux côtés du Centre Entrepreneurial du Littoral pour encourager et favoriser l'entrepreneuriat social dans toutes ses composantes.

Signatures à titre personnel

Laurent Gardin

Maître de conférences en sociologie à l'Université Polytechnique Hauts-de-France, il est membre du Laboratoire de Recherche Sociétés et Humanités (LaRSH), Département Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société (CRISS), responsable pédagogique du parcours Développement Local et Économie Solidaire et du parcours Tiers-Lieux et Dynamiques Territoriales du master 2 Gestion des Territoires et Développement Local et co-président de la ChairESS HDF.

Michel Bouchaert

Titulaire d'une thèse sur l'institutionnalisation intercommunale de l'ESS dans les Hauts-de-France, je suis co-responsable du Master 2 Management de la RSE à l'IAE de Lille, j'interviens également dans les Master 2 Développement Soutenable et Relations et Partenariats Publics-Privés à l'IEP de Lille, en montage de projets complexes et solidaires en Master 2 Ingénierie de projet à l'Université de Lille et à l'Université de Valenciennes en Master 1 et 2 DLES sur les problématiques de l'ESS et les coopératives

Rémy Caveng

Professeur des Universités en Sociologie, chercheur au Curapp-ESS (UMR 7319, CNRS-UPJV) et à la SFR Condorcet (FR 3417, CNRS-UPJV-URCA-Université de Liège). Mes travaux portent notamment sur les relations entre acteurs privés et action publique dans le champ de l'innovation économique et sociale.

Iratxe Calvo-Mendieta

Enseignante-chercheuse en économie à Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), elle est membre du Laboratoire Territoires, Villes, Environnement, Société (TVES) et également Chargée de mission « Développement durable et rev3 » pour l'ULCO, responsable du Master 1 Gestion de l'environnement - EGEDD et présidente de l'association "Développement durable et territoires".

Serge Chaumier

Professeur des Universités à l'Université d'Artois, il est responsable du Master Expographie Muséographie (MEM), qui est un Master en apprentissage. Il est membre du laboratoire Textes et Cultures.